



**Le projet associatif
2012-2015**

**Développer, populariser
l'Éducation Populaire,
le mouvement des Foyers Ruraux
en Haute Garonne**

Une ambition collective

**pour nos concitoyennes et concitoyens,
pour nos territoires**



Un partage entre militant-es, bénévoles et salarié-es

Une nouvelle page de notre histoire s'ouvre. Des acquis, des réflexions et des expériences sont notre socle commun.

Etre un mouvement d'Education Populaire, c'est agir pour l'émancipation, pour que nous soyons acteurs de notre vie individuelle et collective.

C'est être cohérent entre ce que nous pensons, ce que nous disons et ce que nous faisons.

C'est aussi être présent et actif dans le champ sociétal pour construire un avenir plus juste, plus équitable.

Le nouveau projet associatif reste articulé autour de notre histoire, de notre parcours, de nos valeurs et du contexte territorial.

Le projet 2012-2015 définit les orientations politiques, l'organisation des responsables associatifs élus et la délégation à l'établissement professionnel.

La Fédération des Foyers Ruraux en Haute Garonne	4
L'histoire du mouvement	4
Le réseau des Foyers Ruraux aujourd'hui	4
Les valeurs que nous défendons	4
Pour la solidarité, le respect, la tolérance et la laïcité	4
Pour une citoyenneté individuelle et collective	4
Pour un droit d'association renouvelé	5
Pour traduire nos valeurs en termes concrets	5
Le contexte territorial de l'action de la Fédération	5
Un monde rural en évolution	5
Un avenir lié à la réforme des collectivités	5
Les collectivités territoriales, nos partenaires naturels	6
S'ouvrir vers les autres fédérations d'Education Populaire	6
Les Foyers Ruraux et les associations affiliées	6
Des orientations politiques dynamiques	6
Le socle commun du mouvement	6
Des interventions prioritaires	7
Des problématiques pour réfléchir et agir	8
Un projet fédérateur, le nouveau siège de la Fédération	8
Une structuration efficace de la Fédération	8
Les instances de la Fédération	8
Les rapports entre bénévoles et professionnels	9
L'établissement professionnel	9
Les axes d'amélioration de la vie démocratique	9



La Fédération des Foyers Ruraux en Haute Garonne

L'histoire du mouvement

Issus du Front Populaire, les foyers paysans se mettent en place dans la France rurale. C'est l'exemple du foyer paysan de culture et d'émancipation intellectuelle de St Jean-du-Doigt créé par un jeune paysan du Finistère François Tanguy-Prigent.

Elu député en 1936, il devient en 1944 le Ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement du Général de Gaulle.

Le mouvement des Foyers Ruraux est créé au lendemain de la libération.

Le but initial était de favoriser l'accompagnement culturel de la reconstruction et assurer aux jeunes paysans une formation technique, humaine et sociale.

En 64 ans, le mouvement a évolué, s'est adapté aux différentes mutations et continue à peser sur les choix sociétaux.

Le réseau des Foyers Ruraux aujourd'hui

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Haute Garonne appartient au mouvement des Foyers Ruraux, organisé en réseau et qui comprend trois niveaux du département au national en passant par le régional.

Dans le département de la Haute Garonne, la Fédération Départementale regroupe aujourd'hui 123 Foyers Ruraux et associations affiliées et 17 000 adhérents.

C'est un réseau qui est ancré largement dans les populations rurales : dans les villages, le taux de participation peut atteindre 50% pour les manifestations locales.

Dans les communes périurbaines, les activités constituent un ciment social élémentaire.

C'est une association déclarée et régie par la loi de 1901 qui respecte les principes suivants :

- ouverte à tous sans distinction d'âge, d'origine, de profession,
- respecte les opinions et les croyances de chacun,
- réalise les conditions nécessaires à l'existence et au développement de la liberté, de la dignité de chaque personne,

Le mouvement des Foyers Ruraux est laïc et s'appuie sur les valeurs de l'Education Populaire.

Les valeurs que nous défendons

L'élaboration d'un nouveau projet associatif implique une réflexion sur nos valeurs. C'est la revisite des convictions qui guident notre action. C'est aussi la traduction en actes des changements sur lesquels nous voulons peser.

Pour la solidarité, le respect, la tolérance et la laïcité

Ces valeurs sont les leviers des aspirations qui nous animent.

Le mouvement d'Education Populaire est imprégné de la mémoire des hommes et des femmes qui se sont battus et qui luttent pour nos droits fondamentaux.

Nous devons relever le défi, ne pas baisser les bras, lutter contre la fatalisme.

Pour une citoyenneté individuelle et collective

Le modèle économique unique montre ses limites : c'est le repli sur soi, la misère et la pauvreté.

Retrouver sa dignité, c'est devenir citoyen à part entière. Etre citoyen de son village, citoyen du monde.

C'est agir ensemble pour être acteur de sa vie et de la collectivité.

Pour un droit d'association renouvelé, moteur et espoir de transformation sociale

Les valeurs n'existent que par l'engagement des hommes et des femmes dans un projet élaboré et décidé collectivement.

Le mouvement associatif, et en particulier le mouvement d'Education Populaire, est confronté à l'évolution de la société marchande et consumériste.

Composer avec les contradictions des adhérents/consommateurs ne doit pas nous faire oublier les objectifs que nous nous fixons.

Réaffirmer notre identité est un enjeu majeur du projet que nous portons.

Pour traduire nos valeurs en termes concrets dans nos engagements et nos fonctionnements

Du verbe à l'acte, notre projet doit être décliné au niveau de l'ensemble du réseau des Foyers Ruraux.

C'est mettre en place une démarche participative dynamique qui mette en mouvement tous les acteurs : militants, bénévoles et salariés, chacun à sa place dans le respect des uns et des autres. C'est aussi contribuer à la vie et aux débats du mouvement rural à tous les niveaux, du local au national.

Le contexte territorial de l'action de la Fédération

Un monde rural en évolution

Parmi les 1 200 000 habitants de la Haute Garonne, 300 000 vivent hors de l'agglomération toulousaine.

549 communes sur 589 ont moins de 500 habitants et seulement 5 communes de plus de 20 000 habitants.

Le département comprend 31 établissements publics à fiscalité propre : une communauté urbaine, 2 communautés d'agglomération et 28 communautés de communes.

134 communes ne sont pas dans des intercommunalités.

L'espace rural représente la moitié du territoire, soit 334 000 hectares.

Les territoires ruraux présentent une structure plurielle, entre des campagnes périurbaines sous influence toulousaine, des zones plus fragiles au sud et des territoires ruraux dynamiques en zone périurbaine plus éloignée.

Le regain démographique des espaces ruraux est lié à la recherche d'un cadre de vie favorable et un coût moins élevé de l'immobilier.

Ces nouveaux arrivants posent la problématique de l'accès aux services et en particulier les services publics, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Un avenir lié à la réforme des collectivités

La réforme des collectivités territoriales entre dans sa phase opérationnelle. La loi du 16 décembre 2010 crée une nouvelle catégorie d' élu, le conseiller territorial.

Elle comprend aussi un volet intercommunal important.

La loi renvoie au 1er janvier 2015 la redéfinition des compétences entre les départements et les régions, et l'interdiction des financements croisés.

Cette situation exige une vigilance permanente. Nous devons continuer à nous mobiliser afin que les territoires ruraux et périurbains ne soient pas encore plus fragilisés.

Les collectivités territoriales, nos partenaires naturels

Le Conseil Général de la Haute Garonne est le partenaire privilégié de la Fédération. Le travail en commun se poursuit en particulier sur des thématiques comme la jeunesse et l'intergénérationnel. Le lien avec le Conseil Général est une constante réciproque du travail commun sur la vie sociale en milieu rural et périurbain.

Les communes et communautés de communes sont les partenaires de proximité des associations du réseau. Ce sont à ces niveaux que s'élaborent et se réalisent les projets culturels, sportifs, environnementaux, touristiques et surtout l'ensemble des projets concernant l'enfance et la jeunesse.

S'ouvrir vers les autres fédérations d'Education Populaire

Un premier rapprochement a eu lieu avec la Fédération des MJC et la Ligue de l'Enseignement. De nouvelles initiatives seront prises avec d'autres fédérations et une mise en commun de services et de projets développés avec la Fédération des MJC.

Les Foyers Ruraux et les associations affiliées

La Fédération Départementale de la Haute Garonne regroupe 123 Foyers Ruraux et associations affiliées.

Le mouvement présente trois caractéristiques : c'est un réseau de proximité, un réseau généraliste et un réseau de bénévoles.

C'est un réseau composé de 17 000 adhérents, de milliers de bénévoles, de centaines de responsables associatifs et plus de 250 salariés.

Deux tiers des adhérents sont des femmes.

Les jeunes de moins de 25 ans représentent un tiers des adhérents.

45% des adhérents ont moins de 40 ans.

Plus de 1000 activités sociales, physiques, de pleine nature et culturelles sont pratiquées.

Près de 500 manifestations sont organisées sur les territoires de la Haute Garonne.

Des orientations politiques dynamiques

Osons nous engager dans une réflexion sur les problèmes qui se posent à la société d'aujourd'hui et spécifiquement au monde rural, avec l'Education Populaire en toile de fond.

Le socle commun du mouvement

Ces axes sont les fondamentaux de l'action de la Fédération comme tête de réseau.

Soutenir et accompagner les associations et les bénévoles

Notre richesse, les bénévoles

- Accueillir les bénévoles en donnant envie de participer à la vie du réseau, en apportant de la convivialité et de la solidarité
- Valoriser le bénévolat auprès des collectivités, des partenaires et de nos concitoyens
- Renouveler des responsables associatifs afin de pérenniser la vie des associations
- Permettre aux bénévoles de prendre des responsabilités en respectant les rythmes de chacun

Une offre de formation élargie

- Créer le Café des Bénévoles : une table ronde thématique animée par un intervenant auquel les associations pourront soumettre leurs interrogations
- Ouvrir notre catalogue de formation à l'extérieur du réseau afin de développer des coopérations avec d'autres réseaux et attirer des associations non fédérées

Des services aux associations, déployés et renouvelés

- Aider et soutenir les associations employeurs
- Etendre le service Impact emploi
- Proposer un nouveau service d'emplois territoriaux mutualisés

Développer le mouvement des Foyers Ruraux

Des territoires et des collectivités

- Prendre en compte la réforme des collectivités et ses conséquences sur les territoires, en particulier le soutien à la vie associative
- De l'agglomération toulousaine à la métropole, anticiper les conséquences pour les associations périurbaines

Des associations et des territoires

- Développer des liens entre associations et territoires, une stratégie d'intervention sur les territoires, des projets pour les territoires

Des associations fédérées

- Développer le nombre d'associations du réseau pour être plus présent, peser plus sur le plan local et départemental
- Valoriser le rôle de la Fédération en tant qu'organisme ressource pour accompagner les associations et être identifié par les collectivités

Informer et communiquer

La diffusion de nos valeurs, nos pratiques

- Informer et communiquer plus et mieux sur ce qu'on fait et le sens donné aux actions pour rendre lisible le concept d'Education Populaire

De nouveaux outils pour de nouveaux usages

- Réfléchir sur les nouveaux usages et mettre en place des outils coopératifs à distance en complément des réunions physiques
- Etre repéré par les médias
- Avoir une stratégie vers les médias dans le but d'être plus connus, plus reconnus

Des interventions prioritaires

Les choix proposés prennent en compte notre ancrage historique et notre volonté d'ouverture.

Les jeunes

- Développer des accueils pour les adolescents et les jeunes adultes en affirmant notre originalité
- Faire lien avec les parents à travers les fédérations de parents d'élèves, avec les enseignants et leurs représentations et avec les collectivités locales
- Se questionner sur la place des jeunes dans le mouvement, expérimenter

L'implication dans la vie du mouvement rural

- Participer aux instances confédérales et aux commissions nationales
- Organiser des initiatives nationales décentralisées : universités rurales, courants d'art et passeport formation

L'ouverture aux autres acteurs associatifs et institutionnels

- Continuer le travail engagé avec la Fédération des MJC et la Ligue de l'Enseignement et l'ouvrir à d'autres
- Développer un partenariat privilégié avec la Fédération des MJC dont les missions présentent de nombreuses analogies avec les nôtres

L'environnement, l'écologie et le développement durable

- Initialiser des partenariats avec des associations engagées dans des actions sur nos territoires
- Mettre en place des actions, des gestes élémentaires à la Fédération et dans le réseau
- Impliquer les jeunes sur des projets concrets

Des problématiques pour réfléchir et agir

Ce sont des questionnements que nous ne devons pas éviter mais au contraire dont nous devons nous emparer pour avancer.

Le financement

- Avoir une réflexion sur les appels d'offres et le conventionnement, le subventionnement et l'autofinancement, la part de ressources propres dans la politique budgétaire

La veille sur les actualités sociales et politiques

- Assurer une veille sur les thématiques qui nous concernent en premier lieu, à savoir la vie associative

S'interroger sur nos pratiques

- Questionner nos pratiques en amateur dans les domaines relatifs à la culture, au sport
- Quelle place pour la coopération et/ou la compétition dans l'Education Populaire?

Un projet fédérateur, le nouveau siège de la Fédération

La réalisation du nouveau siège de la Fédération est devenue un impératif pour améliorer les conditions de vie des professionnels et l'accueil des bénévoles et des partenaires.

Un projet ambitieux

- Réaliser ce projet ambitieux en prenant en compte les contraintes économiques et politiques

Un projet structurant

- Rendre structurant ce projet pour le réseau, les responsables et les professionnels d'aujourd'hui et de demain

Une structuration efficace de la Fédération

Le fonctionnement démocratique de la Fédération doit permettre aux bénévoles et aux militants associatifs de prendre toute leur place avec le soutien des professionnels.

Les instances de la Fédération

Le conseil d'administration

Composé de 12 à 18 membres, il se réunit au moins 4 fois par an.

Il met en œuvre et rend compte des orientations et du budget votés à l'assemblée générale annuelle.

La mission du CA dans sa fonction politique

Il conçoit et élabore le projet associatif pour 3 ans. Il contrôle sa mise en œuvre et en fait un bilan annuel à travers le projet d'actions. Les orientations sont réajustées voire redéfinies chaque fois que nécessaire.

La mission du CA dans sa fonction employeur

Il valide l'embauche et le licenciement des salariés sous contrat à durée indéterminée sur proposition du directeur. Il valide et évalue le projet technique dans le respect des orientations politiques et du budget.

Le bureau

Il est constitué d'un président, d'au moins un vice président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, d'un secrétaire général adjoint et d'un trésorier adjoint. Son effectif ne doit pas excéder la moitié de celui du conseil d'administration.

Il est l'exécutif de la Fédération

C'est un soutien et une ressource à l'établissement professionnel pour la gestion salariale et l'organisation. Il fixe les modes d'information des élus en lien avec les professionnels.

Par délégation du CA, il assume la gestion financière : suivi de la trésorerie, délégation de signature des chèques.

Le comité de direction

Il comprend au moins 2 membres du bureau et le directeur et se réunit entre 2 bureaux.

C'est une instance opérationnelle

Il gère le quotidien et effectue le suivi de la gestion salariale.

Les rapports entre bénévoles et professionnels

La mise en place de l'établissement a creusé un fossé entre bénévoles et salariés. Il convient d'y remédier en activant de nouveaux systèmes de coopération qui passent par des binômes.

Nous devons définir les dossiers, les projets et les règles et également en faire le suivi et l'évaluation. Cela implique la reconnaissance et le respect de la place des administrateurs et des professionnels.

L'établissement professionnel

C'est l'ensemble des salariés de la Fédération qui ont pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre les projets annuels d'actions.

Les missions de l'établissement

Il est composé des salariés sous la responsabilité du directeur. Il décline le projet associatif en projet d'actions.

Il met en place les outils de suivi et d'évaluation.

Le lien organisationnel à l'établissement professionnel

Concernant le projet associatif et le projet d'actions, les frontières doivent être précises et les missions différenciées.

Les administrateurs présenteront les orientations politiques et auront des temps d'échanges avec les professionnels de la Fédération.

Il faut remédier à la carence de délégué de personnel afin que l'employeur et la représentation des salariés disposent d'un cadre reconnu.

La délégation à l'établissement professionnel

La délégation de la Fédération à l'établissement professionnel passe par une délégation au directeur dont les éléments sont les suivants :

- le directeur dirige l'établissement à partir des orientations politiques et du budget votés par les membres élus de l'association,
- il élabore le projet d'actions et le soumet à la validation du CA,
- il définit le cadre de travail, l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation,
- il est responsable des salariés et des intervenants qui travaillent pour l'établissement,
- il participe à l'embauche et au licenciement des salariés permanents de l'association,
- il représente l'établissement en lien avec un élu de l'association,
- il rend compte aux membres élus de l'association des actions engagées,
- il conduit une réflexion sur l'évolution de l'établissement.

Les axes d'amélioration de la vie démocratique

Le statut d'administrateur

Nous devons nous assurer que le projet soit porté par tous les administrateurs, en particulier les nouveaux.

Concernant l'accueil des nouveaux administrateurs, la Fédération s'engage à proposer des temps d'information et de formation.

Le fonctionnement des instances

Des dispositions concrètes doivent être mises en place afin de fluidifier la vie des instances.

Cela passe par la réalisation de documents préparatoires et un effort dans l'organisation des séances.

La révision des statuts et du règlement intérieur

Impérativement, le CA devra mettre en place un groupe de travail sur les statuts et le règlement intérieur de la Fédération afin de pouvoir convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, débattre et voter de nouveaux textes.